

26.05.2003 - 10:14 Uhr

## **SGB/USS: Offensive contre l'État social Monsieur Couchepin sait-il lire ? Les études publiées aujourd'hui vont à l'encontre de ses propositions**

Berne (ots) -

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin a l'intention de procéder au démontage de l'État social. À l'occasion de sa traditionnelle promenade sur l'île Saint-Pierre, il a annoncé un programme qui pour autant qu'il devienne réalité - consisterait en un démantèlement radical de la sécurité sociale en Suisse. Monsieur Couchepin ne craint pas d'appeler à violer la constitution fédérale. En effet, sa volonté de supprimer l'indice mixte dans l'AVS en viole l'article 112, qui stipule que « les rentes doivent couvrir les besoins vitaux de manière appropriée ». La constitution demande même un développement, et non un démantèlement, de l'AVS.

Les études publiées aujourd'hui même par le conseiller fédéral Pascal Couchepin vont à l'encontre de ce démantèlement de l'AVS, en effet :

- Elles prouvent que sans indice mixte, les rentes AVS perdraient de leur valeur au fur et à mesure du vieillissement des retraité(e)s, car les caisses de pension ne garantis-sent pas de compensation du renchérissement. Les bas et moyens revenus seraient alors confrontés à des très importantes difficultés matérielles ; on ne pas consent pas le droit de supprimer cet indice.
- Elles prouvent que la situation du marché du travail influence fortement l'âge effectif de la retraite. C'est pourquoi, même avec la législation en vigueur, un grand nombre de salarié(e)s travailleraient plus longtemps qu'actuellement si cette situation s'améliorait. Aucun relèvement de l'âge de la retraite n'est de fait nécessaire : aujourd'hui déjà, l'AVS permet de travailler plus longtemps. Par contre, si la situation du marché du travail se dégrade, relever l'âge de la retraite aurait pour effet que les patrons se débarrasseraient de dizaines de milliers de personnes qui se retrouveraient à l'assurance-invalidité.
- Elles prouvent qu'aujourd'hui, les personnes qui prennent leur retraite plus tôt sont celles qui disposent d'un bon deuxième pilier ou d'une fortune importante. Celles dont le revenu est modeste ne peuvent actuellement pas se permettre financièrement de prendre une retraite anticipée. C'est pourquoi il faut que l'âge de la retraite devienne flexible, et cela vers le bas.

Il semble que Monsieur Couchepin ait mis au point ses revendications sans lire les chères études - elles ont coûté un million de francs publiées aujourd'hui.

Par ailleurs, ces études nous resservent les pronostics démographiques qui se sont régulièrement révélés faux durant ces vingt dernières années. Des pronostics toujours élaborés sur le même modèle : pour les 5 à 7 années prochaines, ils reprennent l'évolution actuelle ; pour les périodes suivantes, ils partent de l'idée que plus personne ne voudra travailler en Suisse et que l'emploi diminuera en conséquence. Lorsque l'on se base sur des pronostics aussi sombres, il n'est pas possible de mener une politique intelligente. Il faut, en raison des erreurs de pronostic catastrophiques commises par le passé, strictement limiter à dix ans le laps de temps concerné par de tels scénarios. L'Union syndicale suisse (USS) se battra contre les propositions de Monsieur Couchepin en matière d'AVS. L'USS est persuadée que la grande majorité des Suissesses et des Suisses ne veulent aucun démantèlement social.

Les personnes suivantes sont à votre disposition pour tout

complément d'information : Colette Nova, USS, 079 428 05 90, Serge  
Gaillard, USS, 079 353 11 06

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100463383> abgerufen werden.